



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Direction des services vétérinaires

Procédure normalisée de fonctionnement

Objet : Identification des rongeurs

Numéro : ID-1

Portée : Ceci est une directive de la Direction des services vétérinaires à l'intention des utilisateurs et du personnel des animaleries de l'Université Laval (campus et centres de recherche affiliés).

Préparée par les techniciennes en santé animale – conformité  
*Direction des services vétérinaires, Université Laval*

Date : 15 octobre 2012

Modifiée par les techniciennes en santé animale – conformité  
*Direction des services vétérinaires, Université Laval*

Date : 23 février 2024

Révisée par les vétérinaires de la DSV  
*Direction des services vétérinaires, Université Laval*

Date : 14 mars 2024

But : Décrire les procédures d'identification chez les rongeurs.

Version 4

## Généralités

- La méthode d'identification la moins invasive pour l'animal devrait toujours être privilégiée.
- Lorsque l'étude le permet, une simple identification de la cage peut être effectuée.
- L'identification des animaux doit être vérifiée avant chaque manipulation.
- La méthode d'identification et de génotypage, si effectué, devrait être la même, pour diminuer le nombre de manipulations de l'animal.
- Une nomenclature normalisée doit être utilisée pour identifier le génotype d'animaux génétiquement modifié. Les abréviations doivent être utilisées de manière uniforme et non ambiguë.
- « Les souris produites dans le cadre d'un élevage à long terme doivent être identifiées par un marquage permanent » (Tiré des *Lignes directrices du CCPA : les souris*, 2019).

## Procédures temporaires

### Identification de la cage (carton de cage)

- Le carton de cage demeure la méthode d'identification minimale d'un animal ou d'un groupe d'animaux hébergés dans la même cage (voir annexe 1).
- Afficher sur le carton, les informations suivantes :

- La date d'arrivée et l'origine de l'animal;
  - L'espèce;
  - Le sexe;
  - La date de naissance et/ou l'âge;
  - La souche ou le stock;
  - Le nombre d'animaux présents dans la cage;
  - Le numéro de protocole;
  - Le nom du professeur responsable/contact de l'équipe de recherche.
- Lorsqu'applicable, indiquer l'identifiant individuel des animaux et les directives particulières quant aux soins à apporter aux animaux.

### **Marquage au crayon**

- Utiliser un crayon identifié « non toxique ».
- Inscrire la légende sur le carton, si nécessaire.
- Inscrire l'identification de l'animal **adulte** sur la queue de celui-ci.
- Inscrire l'identification du **nouveau-né** sur le dos de celui-ci.
- Refaire au besoin l'inscription, car celle-ci s'estompe rapidement :
  - Aux quelques jours chez les adultes;
  - À tous les jours chez les nouveau-nés, dû au toilettage important fait par la mère.

### **Procédures permanentes**

#### **Entaille d'oreille**

Cette technique offre une possibilité d'identification à l'aide de trou, d'encoche et de double encoche. La signification de la position des trous et entailles doit être prédéterminée et peut varier d'un protocole à un autre. Si les trous sont choisis, ils doivent être placés à environ 3 mm du bord de l'oreille; s'ils sont placés trop près du bord, ils risquent de déchirer et de rendre la lecture difficile.

- Effectuer les trous ou entailles nécessaires à l'identification à l'aide d'un poinçon d'oreille bien affuté préalablement désinfecté à l'alcool isopropylique 70 %.
- Désinfecter le matériel à l'alcool isopropylique 70 % entre chaque animal.
- Noter les informations relatives à l'identification sur le carton et/ou dans la base de données.

## **Micropuce**

- Choisir un dispositif adéquat à la taille et qui convient aux activités prévues pour l'animal (Ex. choisir un matériel non-métallique pour les animaux qui iront en imagerie IRM ou CT scan).
- Utiliser seulement chez les animaux de plus de 3 semaines.
- Programmer la micropuce et valider son bon fonctionnement avant son installation.
- Anesthésier l'animal conformément à la PNF A-1 Analgésie et anesthésie des rongeurs.
- Insérer l'aiguille de la seringue contenant la micropuce dans l'espace sous-cutané entre les omoplates et pousser complètement le piston de la seringue pour faire sortir la micropuce.
- Retirer la seringue et l'aiguille en maintenant en place la micropuce avec le pouce et l'index pour éviter que cette dernière ressorte.
- Au besoin, appliquer une petite goutte de colle chirurgicale pour refermer la plaie.
- Valider la lecture de la micropuce et procéder au réveil de l'animal.
- Valider la lecture de la micropuce 4 jours plus tard pour s'assurer de son positionnement et de son fonctionnement, puisqu'une période de 4 jours est nécessaire à la guérison et à la fermeture complète de la plaie.

## **Tatouage**

Cette méthode est recommandée pour les nouveau-nés qui nécessitent une identification individuelle.

- Faire stériliser l'encre en petite quantité. Prévoir un tube par équipe de recherche.
- Utiliser un appareil électrique prévu à cet effet, une lancette à usage unique ou une pince avec aiguille hypodermique à usage unique.
- Effectuer une contention sécuritaire, afin d'éviter de se blesser et de blesser l'animal.
- Tatouer les oreilles, les orteils ou la queue.
- Éviter de faire saigner l'animal, car le tatouage pourrait ne pas être permanent.
- Essuyer le surplus d'encre à l'aide d'une compresse.
- Jeter le tube d'encre si une contamination est suspectée.

## **Étiquette d'oreille pour rats et souris (tags)**

Cette technique n'est pas à privilégier, car elle demande une minutie particulière et peut créer des problèmes de santé (infection, tête penchée, etc.) ainsi que des défis en matière

de bien-être animal. L'étiquette ne doit pas nuire aux activités normales de l'animal. L'étiquette doit être bien placée, car si elle est placée trop près du bord, les risques qu'elle tombe sont plus élevés et si elle est placée trop loin, elle peut blesser l'animal.

- Utiliser une étiquette d'oreille qui convient aux activités prévues pour l'animal (Ex. choisir des étiquettes non-métalliques pour les animaux qui iront en imagerie IRM ou CT scan).
- Prioriser les étiquettes de couleurs (voir image 1) pour faciliter la lecture à travers la cage et ainsi réduire les manipulations de l'animal à des fins d'identification (ex. dans un secteur *gnotobiotique*).

Image 1 – Étiquettes d'oreille *La Pias*



(Images modifiées tirées de [Stoelting](#))

- Désinfecter à l'alcool isopropylique 70 % l'étiquette et la pince d'application.
- Installer l'étiquette dans la pince prévue pour l'application.
- Apposer l'étiquette à environ 3 mm du bord de l'oreille, derrière le cartilage.
- Désinfecter le matériel à l'alcool isopropylique 70 % entre chaque animal.

## Références

CCPA, *Lignes directrices du CCPA : les souris*, 2019. Page consultée en février 2024.

CCPA, *Lignes directrices du CCPA : les soins et la gestion des animaux en science*, 2017. Page consultée en mars 2024.

AIMS™, *Animal Tattoo Identification*, [www.animalid.com/](http://www.animalid.com/). Page consultée en février 2024.

Fine Science Tools, *Self-Piercing Ear Tags & Applicator*, [www.finescience.com/en-US/Products/Animal-Accessories/Animal-Identification/Self-Piercing-Ear-Tags-Applicator/24221-10](http://www.finescience.com/en-US/Products/Animal-Accessories/Animal-Identification/Self-Piercing-Ear-Tags-Applicator/24221-10). Page consultée en février 2024.

Kent Scientific Corporation, *Ear Tags*, [www.kentscientific.com/products/ear-tags/](http://www.kentscientific.com/products/ear-tags/). Page consultée en février 2024.

Cadillac, Joan, *Animal identification systems used for mice*. Jackson Laboratories, 2006.  
Page consultée en février 2024.

Stoelting, *Ear Tags*, [www.stoeltingco.com/Neuroscience/Animal-Identification/Ear-Tags](http://www.stoeltingco.com/Neuroscience/Animal-Identification/Ear-Tags).  
Page consultée en février 2024.

CRCHU de Québec, *Procédure normalisée de fonctionnement CHU-ANI-04 Identification des rongeurs*, révisée en mars 2022.

Mises à jour de la PNF		
Version 2	10 février 2014	Ajout des informations nécessaires pour l'identification des cages. Ajout de l'alcool comme agent désinfectant pour les instruments utilisés.
Version 3	6 octobre 2017	Clarification des généralités et de l'identification des cages. Remplacement du micropuçage par le tatouage. Ajout de l'annexe 1.
Version 4	23 février 2024	Séparation des méthodes en temporaires et permanentes. Changement du terme « médaillon » par « étiquette ». Mise en forme complète du document.

Annexe 1

EXEMPLE DE CARTON DE CAGE

# cage: _____	<b>Expérimentation</b>																								
<b>Souris C57BL/6J</b>	<b>Mâles</b>																								
<b>Jax</b>	# Nb d'animaux: <u>4</u>																								
<b>Dr. Chercheur Protocole : 2016-250-1</b>	Date d'arrivée: <u>02-10-17</u>																								
<b>Responsable : Assistant Abcdefg</b>																									
<table border="1"><thead><tr><th>numero</th><th>Date N</th><th># mere</th><th>Notes</th></tr></thead><tbody><tr><td>1100</td><td>21-08-17</td><td></td><td></td></tr><tr><td>1101</td><td>21-08-17</td><td></td><td></td></tr><tr><td>1102</td><td>21-08-17</td><td></td><td><b>Microphthalmie bilat.</b></td></tr><tr><td>1103</td><td>21-08-17</td><td></td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	numero	Date N	# mere	Notes	1100	21-08-17			1101	21-08-17			1102	21-08-17		<b>Microphthalmie bilat.</b>	1103	21-08-17							
numero	Date N	# mere	Notes																						
1100	21-08-17																								
1101	21-08-17																								
1102	21-08-17		<b>Microphthalmie bilat.</b>																						
1103	21-08-17																								